

- LIVRET D'ACCUEIL -

« À petits pas »

Multi-Accueil Collectif



Maison de la Petite Enfance

9, place des générations

16440 NERSAC



Vous envisagez pour votre enfant un accueil en collectivité. Ce livret est destiné à vous apporter l'essentiel des informations concernant son accueil à la Maison de la Petite Enfance de Nersac. Il est complémentaire au Projet d'établissement et au Règlement de fonctionnement dont vous prendrez connaissance au moment de l'inscription. C'est aussi un support d'échanges, aussi n'hésitez pas à nous faire part de vos questions et suggestions.

Bonne lecture.



Présentation du Multi-Accueil

p 4

Les différents accueils possibles

p 5

L'inscription et l'adaptation

p 6

Pour la vie de tous les jours à la structure...

p 8

La vie de votre enfant à la Maison de la Petite Enfance

p 9

- **L'accueil**
- **Le doudou, la tétine**
- **Les activités : jouer pour grandir**
- **Les repas**
- **Les toilettes, les changes**
- **Le sommeil**
- **Les retrouvailles**

Vivre ensemble

p 14

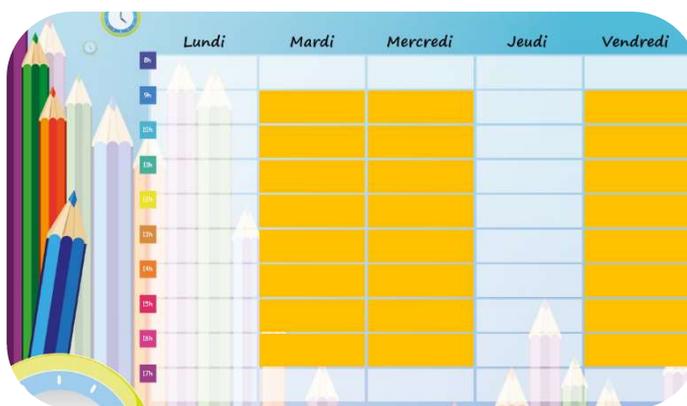
Mémo

p 15

Présentation du Multi-Accueil

« À Petits Pas » est une structure municipale agréée depuis 1996. Elle accueille les enfants âgés de 10 semaines à 6 ans avec une priorité à ceux dont les parents résident à Nersac.

La structure peut accueillir 12 enfants simultanément. Elle est ouverte **3 jours** par semaine : les **mardis, mercredis** et **vendredis**, de **9H à 17H**.



Fermeture 4 semaines en août et 1 semaine à Noël.



L'équipe est composée de deux éducatrices de jeunes enfants, dont la Directrice, une auxiliaire de puériculture, un agent d'entretien, un médecin référent et une psychologue. Des intervenants apportent ponctuellement une approche éducative complémentaire de celle des professionnels. Des stagiaires sont également régulièrement accueillis dans la structure.

L'espace est aménagé pour accueillir les jeunes enfants : pièce de vie avec différents « coins jeux », espace réservé aux bébés, salle de motricité, pièce pour les activités plastiques et manipulations, 2 dortoirs, espace pour les toilettes et changes et à l'extérieur, le jardin.



Les différents accueils possibles

Selon vos besoins, que vous travailliez ou non, vous avez la possibilité de confier votre enfant de quelques heures à 3 jours par semaine. Pour que votre enfant puisse être accueilli, il est nécessaire de **l'inscrire à l'avance**, afin de **réserver vos créneaux d'accueil**. Les accueils possibles sont :



L'ACCUEIL RÉGULIER



Vous souhaitez **planifier un accueil régulier sur la semaine** (2 heures minimum de présence hebdomadaire), pour une durée d'un mois minimum : nous vous proposons d'établir un **contrat d'accueil**, adapté à vos besoins.

Ce contrat vous permet de **réserver les heures** dont vous avez besoin régulièrement et vous engage au paiement des heures réservées.

L'ACCUEIL OCCASIONNEL

Vous avez **ponctuellement** besoin que votre enfant soit accueilli, de quelques heures à une journée entière. La réservation du créneau souhaité sera possible en **fonction des places disponibles** au moment où vous faites la demande.

Si vous souhaitez que votre enfant prenne son repas, il vous faut réserver au minimum 2 jours ouvrés à l'avance.



L'ACCUEIL D'URGENCE



Vous avez besoin, de manière exceptionnelle et urgente (ex : entretien d'embauche, problème familial, ...) que votre enfant soit accueilli sans délai. Vous pouvez nous contacter, une place d'urgence est réservée aux demandes d'accueil exceptionnel.

L'inscription et l'adaptation

L'INSCRIPTION se fait sur **rendez-vous** au sein de la Maison de la Petite Enfance.

Pièces à fournir :



- Livret de famille.
- Justificatif de domicile.
- Numéro d'allocataire CAF ou numéro d'affiliation MSA. Si vous n'êtes pas allocataire CAF, veuillez fournir votre avis d'imposition ou de non-imposition.
- Vaccinations : pages du carnet de santé.
- Certificat d'aptitude à l'entrée en collectivité, établi par votre médecin.
Si votre enfant a moins de 4 mois ou est porteur d'un handicap, le médecin de PMI pourra être consulté pour avis.



Tarif :

- Déterminé suivant un barème national révisé chaque année par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF).
- Calculé en fonction de vos ressources imposables et de la composition de votre famille.
- Tarif horaire, toute ½ heure entamée est due.



L'ADAPTATION

Avant tout accueil, une période d'adaptation est nécessaire pour préparer progressivement ce temps où vous et votre enfant serez « séparés » pour la journée ou quelques heures.

Cette période d'adaptation vous permet de vous **familiariser** avec le lieu, l'équipe, son fonctionnement. Avec la professionnelle référente, vous prenez ensemble le temps de faire connaissance, d'échanger sur les besoins, habitudes de votre enfant et toutes les questions que vous pouvez vous poser sur son accueil prochain.



La durée de l'adaptation n'est pas établie à priori. Nous nous adaptons aux réactions de votre enfant et à votre ressenti, à vos disponibilités et contraintes, ainsi qu'aux heures de présence de la professionnelle en charge de l'adaptation.

La période d'adaptation est **gratuite**. Elle prend fin lorsque vous vous absentez **plus d'une heure**.



Poème sur l'adaptation

Papa ou Maman,

*Pour que je puisse découvrir mon nouvel univers,
Ecoute...*

*J'aimerais visiter la crèche avec toi,
Faire connaissance des personnes avec toi,*

*Tu sais j'ai envie de rester,
Mais je n'ai pas envie d'être séparé de toi.*

*Ne me gronde pas si j'ai le cœur gros,
Si je pleure et si la crèche ne m'enchanté pas.*

*Dès le premier jour,
Si je pouvais emporter un objet chéri,
Je me sentirai un peu plus rassuré.*

*Ne pars pas en cachette derrière mon dos,
Je serai affolé.
Je n'oserai plus te quitter des yeux
De peur que tu disparaisses à nouveau.*

*Quand je me sentirai bien,
Ne fais pas durer les aurevoirs
Comme si c'était moi qui te laissais,
Dis-moi à quel moment tu viendras me chercher,
Je ne connais pas les heures
Et le temps me paraît plus long qu'à toi.*



*J'aimerais que tu me racontes ce que tu as fait pendant mon absence.
J'aimerais que tu me laisses un peu de temps pour venir vers toi.*

*Tu sais, moi aussi j'aurai des choses à te raconter.
Alors dis-moi que nous prendrons le temps de nous parler,*

Le temps de nous retrouver...



Pour la vie de tous les jours à la structure...

Prévoyez pour votre enfant un sac avec à l'intérieur :



- Une tenue complète de rechange et un sac pour les vêtements sales.
- Le doudou et/ou la sucette si besoin.

Nous passons le plus de temps possible dehors au jardin, pensez à adapter la tenue de votre enfant à la météo du jour :



- Chapeau, crème solaire.

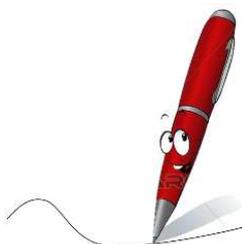


- Bottes.

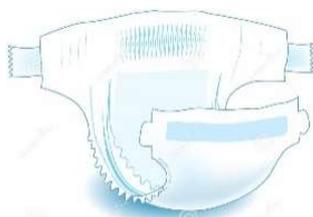


- Bonnet, gants.

Il est important que les affaires de votre enfant soient marquées à son nom : sac, linge, biberons, etc...



Les couches sont fournies.



La vie de votre enfant à la Maison de la Petite Enfance

Chaque jour est un jour nouveau, qui apporte son lot d'émotions, d'envies, d'évènements différents pour chacun de nous. Ainsi sont les journées de votre enfant à la Maison de la Petite Enfance : à la fois différentes chaque jour, et en même temps semblables dans leur déroulement. Cette permanence dans le temps et l'espace offre des repères rassurants pour votre enfant dans son quotidien hors de sa maison.

L'accueil

L'accueil se fait à partir de 9h00 et peut avoir lieu toute la journée, **sur des créneaux horaires précis** (voir page 15), afin de préserver le rythme des enfants et leur bien-être, ainsi que notre organisation de travail.



À votre arrivée :

- Prenez si possible le temps nécessaire pour que votre enfant intègre tranquillement son nouveau lieu de vie pour la journée.
- Un porte-manteau ou un casier est à votre disposition pour y déposer ses affaires : sac, manteau, chaussures.
- Merci d'accrocher sa photo à l'endroit choisi, cela facilite le repérage pour chacun.
 - Nous vous proposons ensuite de nous rejoindre dans la pièce de vie. Pour une continuité éducative, nous pouvons échanger sur les informations du quotidien : repas, sommeil, santé et tout ce qui vous semble important à nous transmettre. Ce temps d'échange est également précieux pour offrir à votre enfant une transition entre l'univers de la maison et celui de la structure. Vous pouvez aussi passer un petit moment avec lui, l'accompagner à un jeu, une lecture. Ainsi vous pourrez vous quitter dans de bonnes conditions.

Avant de partir, dites au revoir à votre enfant, cela le rassure et l'aide à intégrer que vous allez revenir. Il arrive que certains jours ce moment soit plus difficile, pour votre enfant, pour vous. Votre enfant peut exprimer du chagrin ou de la colère lorsque vous vous apprêtez à partir. Le doudou et/ou la tétine bien souvent l'aident dans ces moments de transition. Nous le rassurons (petits rituels, contact dans les bras, sur les genoux, paroles apaisantes) jusqu'à l'instant où il se montre prêt à aller jouer. Si vous vous inquiétez une fois parti, n'hésitez pas à téléphoner pour prendre des nouvelles.



Le doudou, la tétine



Ces objets sont bien souvent **très précieux** pour votre enfant. Le doudou est l'objet qu'il aura lui-même choisi : tissu, peluche, c'est souvent un objet au toucher doux rempli d'odeurs qui lui sont familières et lui rappellent la maison. Au cours de la journée, votre enfant s'en saisit pour **se relier à vous**, pour **se rassurer** dans les moments où il en ressent le besoin : petits coups de fatigue, émotions fortes, coups de blues, etc...

Un casier est à sa disposition à l'entrée de la pièce de vie, dans lequel il peut **choisir de mettre son doudou** lorsqu'il n'en a pas besoin.

La tétine a une fonction un peu différente. Proposée par l'adulte, elle permet de **répondre à des besoins de succion**, qui se font moins sentir généralement après la première année de l'enfant. Aussi, nous encourageons l'enfant à déposer sa sucette dans une petite boîte visible par lui, à hauteur d'adulte, lorsqu'il ne manifeste pas ce besoin de succion. Ainsi libéré de sa tétine, l'enfant peut davantage investir les jeux, le langage et la relation aux autres.



Les activités : jouer pour grandir

L'enfant grandit et s'épanouit en jouant, dès le premier âge, grâce à ses découvertes et expériences spontanées, et aussi nos propositions d'activités adaptées à son âge, ses besoins et ses envies.

Tout au long de la journée, il évolue entre ces temps de jeux dits « libres » et d'autres plus « dirigés » (par exemple jeux de manipulation, peinture, yoga, musique, chansons, etc..).

L'espace de jeu intérieur est aménagé pour que votre enfant puisse agir de manière la plus autonome possible (choix de jeux, espace de jeu, liberté dans les mouvements).



Matin et après-midi, en toutes saisons, nous proposons aux enfants d'aller jouer au jardin. Jouer à l'extérieur au contact de la nature et de ses éléments est nécessaire à la santé et au bien-être de l'enfant.

Il prend l'air et peut faire de nombreuses expériences motrices et sensorielles enrichissantes (structure motrice, vélos, jeux avec la terre, le sable, jardinage, observation de la nature, des petites bêtes, etc...). Nous partons marcher, nous promener dans les environs (parc, prairie, jardins) dès que notre organisation nous le permet.

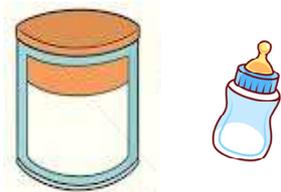
Durant ces temps de jeu et d'activités libres et plus organisées, nous observons avec attention et accompagnons les expériences de votre enfant de manière encourageante avec toute la bienveillance possible.

L'équipe est accompagnée ponctuellement par des intervenants extérieurs (musiciens, plasticiens, etc ...) qui viennent enrichir nos propositions.

La fin de matinée est marquée par la proposition d'un rituel de regroupement autour de chansons, lectures, yoga. Il annonce le temps de repas qui suit.

Les repas

Les repas (déjeuner et goûter) sont fournis par la structure et compris dans le tarif. **En cas d'accueil occasionnel, vous devez réserver au moins deux jours avant** pour que nous puissions passer commande.



La famille fournit le lait infantile pour les bébés ou les biberons de lait maternel qui doivent être contenus dans un sac isotherme.

Préparés par la société Ansamble avec le concours d'une diététicienne, les repas sont équilibrés et adaptés à chaque âge. Des repas sans porc ou sans viande peuvent être proposés. Les problèmes d'allergie doivent être validés par votre médecin et faire l'objet d'un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI).

Chaque semaine, vous trouverez le menu affiché dans le hall d'entrée.

La prise des repas du bébé est fonction de son rythme propre, nous nous adaptons à ses besoins et l'accompagnons progressivement jusqu'au moment où il peut se joindre au repas pris collectivement (vers **11h45 le midi et à partir de 15h30** pour le goûter).

A table, nous présentons chaque plat à l'enfant pour l'inciter à goûter.





Nous respectons le fait qu'il ne mange pas s'il n'a pas faim ou s'il n'aime pas.

Du biberon à la cuiller, votre enfant découvre de nouveaux goûts, de nouvelles textures et peu à peu le plaisir de manger tout seul, et en compagnie des autres enfants. Au cours de cette acquisition progressive de son autonomie, il passe par de nombreuses étapes : manipulation de la nourriture,

de la cuiller, diversification alimentaire, évolution des textures, du mixé aux morceaux, etc... N'hésitez pas à nous dire où il en est à la maison, comment cela se passe pour vous. Nous nous appuyerons sur ces informations précieuses pour accompagner votre enfant dans ces temps de repas à la structure.

Les toilettes, les changes

Les changes et toilettes sont effectués au gant et au savon liquide (savon certifié cosmétique BIO), le linge est lavé avec une lessive Ecocert, dont les composants végétaux sont non agressifs pour la peau. Les couches fournies sont des couches jetables écologiques.



Après chaque activité salissante, et avant les repas, les enfants marcheurs vont se laver les mains à la fontaine. Nous les accompagnons dans ce geste : utilisation de l'eau, du savon, de la serviette pour se sécher. Nous aidons les plus jeunes à se laver à l'aide d'un gant.

Les soins et changes sont des moments privilégiés d'échange entre l'adulte, si possible référent, et l'enfant.



Puis vient le temps où l'enfant se montre prêt à acquérir la propreté. Cette étape peut se faire sans difficultés lorsque votre enfant en a envie et y est prêt sur le plan physiologique. En lien avec vous, nous l'accompagnons dans cette étape et restons à votre écoute pour échanger sur ce sujet.

Le sommeil

Le sommeil est un besoin essentiel. C'est un temps pour grandir et se construire. Nous proposons ces temps au plus près du rythme de l'enfant. Lorsqu'il montre des signes de fatigue, nous lui proposons d'aller se coucher, nous appuyant aussi sur les informations que vous nous transmettez à votre arrivée.



Le repas est suivi d'un temps de repos. Au dortoir, chaque enfant se couche toujours dans le même lit, c'est un repère rassurant. Une professionnelle est présente pour accompagner l'endormissement et les premiers réveils.



Un rituel d'endormissement peut être parfois nécessaire, le « doudou » et/ou la sucette sont bien souvent indispensables pour ce moment de transition.

Tous les enfants n'ayant pas les mêmes besoins de sommeil, nous adaptons au rythme de chacun. Le temps de sommeil n'est pas limité, chacun se réveille selon ses besoins. Lorsque l'enfant ne dort pas, il bénéficie d'un moment calme dans la pièce de vie.

Les retrouvailles

C'est l'heure de venir chercher votre enfant à la Maison de la Petite Enfance...

Lorsque vous arrivez, votre enfant joue peut-être encore. Il peut vous voir, exprimer des émotions fortes, avoir du mal à arrêter son jeu, ...

L'enfant a souvent besoin de temps pour être prêt à vous rejoindre, pour quitter sa vie à la Maison de la Petite Enfance.

Afin de faciliter cette transition, prenez si possible du temps, entrez dans l'espace de vie et venez échanger avec l'équipe sur la journée qu'il vient de passer.



À la Maison de la Petite Enfance, c'est chacun son rythme et ses besoins, les journées ne sont jamais les mêmes !

Vivre ensemble



La Maison de la Petite Enfance, **c'est aussi pour les parents !**

- Pour se rencontrer : pendant l'adaptation mais aussi à l'occasion de réunions, de moments festifs, et sur le LAEP (Lieu d'Accueil Enfants-Parents),
- Pour échanger : sur l'évolution de votre enfant, sur sa santé, sur ses nouvelles acquisitions,
- Pour partager : votre plaisir et vos difficultés d'être parents. Vos préoccupations et questionnements sont à l'origine des thèmes retenus pour les soirées débats que nous vous proposons,
- Pour s'associer : aux manifestations (goûter de Noël, carnaval, ...) et actions ponctuelles (sorties, ateliers, etc...), Comité de structure,
- Pour proposer : des idées, des activités qui vous tiennent à cœur (musique, histoires, chansons, jardinage, cuisine, etc...).



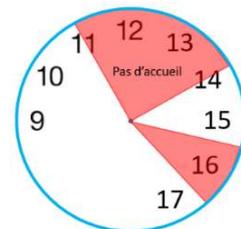
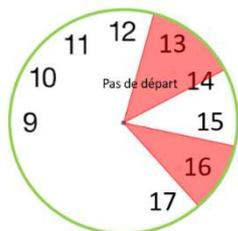
Vous êtes les bienvenus à la Maison de la Petite Enfance et votre avis nous est précieux !

Mémo

Horaires

Merci de respecter les horaires réservés et de prévenir en cas de contre-temps.

Pas d'arrivée possible entre 11h00 et 14h00 (périodes de repas et sieste), ni entre 15h30 et 16h30 (goûter).



- Le matin, **les départs** ont lieu :

- **avant 11h30** si votre enfant ne prend pas son repas à la structure.
- **avant 12h30** s'il ne reste pas pour la sieste.

- L'après-midi, les départs ont lieu entre **14h et 15h30**, et après **16h30**.

Pour tout départ de votre enfant avec une personne autre que celles habituellement autorisées, pensez à nous informer de son identité et de ses coordonnées.

Absences

Merci de nous informer au plus vite de votre désistement, la place libérée pouvant bénéficier à une autre famille. En l'absence des professionnelles, vous pouvez laisser un message sur le répondeur (05 45 90 64 07).



Votre enfant est malade



- Prévenir dès que possible. En cas de maladie supérieure à 3 jours, une déduction est effectuée à partir du 4^e jour d'absence sur **présentation d'un certificat médical**.
- Si des symptômes apparaissent sur le temps d'accueil, nous vous en informons aussitôt et prenons ensemble les décisions nécessaires au bien-être de votre enfant.
- En l'absence d'ordonnance, aucun médicament ne peut être donné.

Règlement des factures

La facturation a lieu le mois qui suit le mois d'accueil de l'enfant et le paiement avant le 5 du mois suivant la facturation (*ex : les heures de septembre sont payables au 5 novembre*). Le règlement est possible par prélèvement automatique ou espèces, chèque bancaire, CESU, carte bancaire.

Portail Famille

Le Portail Famille mis en place par la ville de Nersac vous permet de dématérialiser certaines démarches, dont celles concernant la petite enfance (envoi de documents d'inscription, communication, réservation de périodes d'accueil). La Responsable se tient à votre disposition pour plus d'informations.

Pensez à nous signaler tout changement de coordonnées et/ou de situation.



Maison de la Petite Enfance

« À petits pas »

9, place des générations

16440 NERSAC

petite.enfance@nersac.fr



05 45 90 64 07

Contact : Stéphanie SEGUIN

